

VILLE D'AUCH


AUCH
 La Gascogne au cœur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 11 Décembre 2020 à 18 heures

| | |
|----|------------------------------|
| 35 | conseillers en exercice |
| 30 | présents (respect du quorum) |
| 3 | conseillers représentés |

L'an deux mille vingt, le vendredi onze décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance, dans la salle des Cordeliers, sur la convocation et sous la présidence de M. Christian LAPREBENDE, Maire.

D2020-146 - QUARTIER DU GRAND GARROS - BILAN TIRE DE LA CONCERTATION REGLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU NPRU PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE GACG DU 16 OCTOBRE 2020

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine du quartier du Grand Garros, il est nécessaire que le conseil municipal prenne acte des démarches réalisées par l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne au sujet des opérations et notamment du bilan de la concertation approuvé par le conseil communautaire du 16 octobre 2020.

Le bilan de cette concertation est le suivant.

Comme programmé, il a été décliné les actions suivantes :

- Une information et une présentation à l'instance « Conseil citoyen » spécialement dédiée à ce thème lors de la réunion mensuelle du 4 septembre 2020 ;
- La tenue d'une réunion publique le 22 septembre 2020 de concertation et d'échanges avec les habitants sur le projet urbain et en particulier sur la centralité commerciale ;
- La mise à disposition d'un registre à la Maison du Projet pour recueillir les observations et propositions des personnes concernées. Il sera disponible jusqu'à la fin de l'année 2020 ;
- La mise à disposition d'un registre via le site internet dédié au projet du quartier mongrandgarros.com via la rubrique « nous contacter » ou par mail à mongrandgarros@grand-auch.fr.

Lors du Conseil citoyen, plusieurs questions sur le respect des modes de déplacements doux et la place du Vélo au sein des bâtiments de l'Office Public de l'Habitat et sur les espaces publics ont été évoqués. D'autres questions avec un niveau de détail trop prématuré (localisation du banc, emplacement arrêt de bus, ...) ont été émises. Aussi à la désignation du maître d'œuvre, il est prévu de solliciter à nouveau les habitants pour définir avec précision les contours du projet.

La réunion publique a mobilisé environ 70 habitants, membres d'associations, usagers, commerçants et institutionnels, ... Après une présentation par les techniciens du projet, de nombreuses questions ont été posées :

- Des demandes d'informations (écoquartier, postuler pour la réalisation de travaux, maintien de services et d'équipements, nouveaux loyers, réhabilitations logements et balcons, ...)
- Des demandes particulières d'intégration au projet (éclairage, poste électrique dans la centralité, cheminements doux, équipements sportifs et loisirs, jardins partagés, aménagements de rues, ...).

Les participants sont invités à venir consigner leurs observations et leurs demandes particulières dans le registre mis à leur disposition à la Maison du Projet.

Les éléments évoqués par les habitants seront pris en compte dans le projet, si cela est techniquement faisable et si l'opportunité se justifie. Il est prévu d'organiser une réunion publique début 2021 pour apporter des réponses concrètes aux questions posées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- PREND ACTE du bilan de la concertation tiré par le conseil communautaire de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.



Pour extrait conforme,
le Maire,

Christian LAPREBENDE